

**Fondation Institut de Recherche pour le
Développement Durable et les Relations
Internationales (IDDRI)**

Fondation reconnue d'utilité publique

27, rue Saint-Guillaume
75337 PARIS Cedex 07

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Fondation Institut de Recherche pour le Développement Durable et les Relations Internationales (IDDRI)

Fondation reconnue d'utilité publique

27, rue Saint-Guillaume
75337 PARIS Cedex 07

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Institut de Recherche pour le Développement Durable et les Relations Internationales (IDDRI), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 41 de l'annexe relative aux fonds dédiés.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 6 avril 2017

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude MARTY

BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le :		31/12/2016	31/12/2015
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31	1 757	1 757		
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		73 299	62 885	10 415	20 894
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
		Autres immobilisations corporelles					
		Immobilisations grevées de droit					
		Immobilisations en-cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Participations					
		Créances rattachées à des participations					
		T.I.A.P					
		Autres titres immobilisés					
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total (I)			75 056	64 642	10 415	20 894	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32				
		En-cours de production de biens et services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	CRÉANCES (3)	Avances et acomptes versés	33	26 854		26 854	15
		Usagers et comptes rattachés	34	126 367		126 367	160 202
		Comptes affiliés		4 719 739	4 719 739	5 073 382	
	Autres créances						
	DIVERS	V.M.P	35	13 650 000		13 650 000	13 900 000
		Instruments de trésorerie		2 987 980		2 987 980	1 854 983
Disponibilités							
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		36	132 281		132 281	166 766
	Total (II)			21 643 221		21 643 221	21 155 348
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)		36	1 433		1 433	12 396
	Primes de remboursement d'obligations (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GENERAL (I à V)				21 719 710	64 642	21 655 068
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF

	Note	31/12/2016	31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise		1 983 429	1 983 429
Ecarts de réévaluation			
Réserves		596 745	596 745
Report à nouveau		50 043	50 043
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		-174 484	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs avec droit de reprise	40		
Apports			
Legs et donations			
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
Total (I)		2 455 734	2 630 217
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement	41		288 369
Sur autres ressources			
Total (II)			288 369
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	42	1 433	12 396
Provisions pour charges			
Total (III)		1 433	12 396
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			12 500 000
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		12 500 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	352 467	566 105
Dettes fiscales et sociales		232 282	313 268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 220 744	1 067 063
Instruments de trésorerie			
Comptes régul.			
Produits constatés d'avance (1)	44	3 890 152	3 788 786
Total (IV)		19 195 645	18 235 222
Ecarts de conversion passif	(V) 44	2 256	22 434
TOTAL GENERAL (I à V)		21 655 068	21 188 638
Engagements donnés			
Renvois			
(1) Dont à plus d'un an		12 500 000	12 500 000
Dont à moins d'un an		6 695 645	5 735 222
(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques			

COMPTE DE RESULTAT

					Note	31/12/2016	31/12/2015
Nombre de mois de la période						12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	50	Total	Total
	Ventes de marchandises						
	Production vendue	biens	550				550
		services					
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)		550			550	
	Production stockée						
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation					2 538 663	3 075 640
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					44 292	160 062
	Cotisations						
	Dons					749 404	954 382
	Legs et donations						
Autres produits				949	3 946		
Total des produits d'exploitation (1) (I)					3 333 858	4 194 031	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				51		
	Variation de stock (marchandises)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					2 580	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
	Autres achats et charges externes (3)					1 638 928	2 190 521
	Impôts, taxes et versements assimilés					203 845	216 190
	Salaires et traitements					1 734 331	1 863 025
	Charges sociales					787 050	853 808
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					14 829	16 307
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant						
	Dotations aux provisions						
	Autres charges					4 311	12 889
	Total des charges d'exploitation (2) (II)					4 385 874	5 152 740
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					-1 052 016	-958 709	
OPERATIONS EN COMMUN	Excédent attribué ou déficit transféré (III)				52		
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations				53		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
	Autres intérêts et produits assimilés					589 871	596 294
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						250
	Différences positives de change					37 707	103 387
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					627 578	699 931	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				54	1 433	12 396
	Intérêts et charges assimilées						
	Différences négatives de change					35 791	21 085
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des charges financières (VI)					37 224	33 481
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					590 355	666 450	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-461 661	-292 260	

COMPTE DE RESULTAT

		Note	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			9
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	55		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels (VII)			9
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 192	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		1 192	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-1 192	9
(IX)	Impôts sur les bénéfices	58		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	59	288 369	301 251
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées			9 000
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)			4 249 806	5 195 221
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)			4 424 289	5 195 221
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)			-174 484	

Renvois	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Produits	Bénévolats			
	Prestations en nature		113 400	110 000
	Dons en nature			
	Total		113 400	110 000
Charges	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
	Personnel Bénévole		113 400	110 000
	Total		113 400	110 000

Annexe

Note 10 - Faits caractéristiques

Après une année exceptionnelle marquée par la tenue de la conférence des Nations unies sur le climat (COP21) en décembre 2015 entraînant un volume d'activités et de charges élevé pour l'Iddri, 2016 est marqué par un retour à un budget « pré COP21 », soit un budget de 4 320 000€ approuvé au Conseil d'administration du 17 décembre 2015.

Les principaux faits marquants de l'année ont traités aux produits. En effet, les produits d'exploitation obtenus sur l'année ne permettent pas de couvrir la totalité des charges engagées pour la mise en œuvre du programme de travail Iddri entraînant un résultat négatif de 168k€, principalement dû à :

- la non obtention de la subvention du ministère de l'environnement (MEEM) soit -75k€ ;
- des produits provenant de financements sur projets inférieurs de 15% par rapport à l'objectif – élevé – fixé au budget prévisionnel et ce malgré le soutien de nouveaux financeurs (ce pourcentage tient compte du changement d'affectation de certains types de financements initialement prévus dans « conventions » et enregistrés à la clôture dans « établissements publics » (PUCA, Marie de Paris, etc.).

On notera par ailleurs le recours à la totalité des fonds dédiés IDGM soit 279 369€ ainsi qu'une augmentation des ressources provenant du Labex/Investissement d'avenir permettant de remplir un des objectifs majeurs de l'initiative : le positionnement de l'Iddri dans le paysage des think tanks européens sur les enjeux du développement durable, et ce à travers l'organisation d'une conférence institutionnelle « It's time ! » préparée avec l'appui d'un *high level advisory board* .

On notera également que les autres lignes de produits sont stables.

Concernant les charges d'exploitation, elles sont conformes au budget prévisionnel, soit 4 372 860€ versus 4 320 000€.

En termes d'activités, l'exercice 2016 s'est ainsi caractérisé par :

- Approbation du nouveau Projet stratégique 2015-2020 au Conseil d'administration du 5 avril 2016 ;
- Renouvellement du Conseil d'administration et du Conseil d'orientation ;
- Organisation de la conférence internationale « It's time ! » pour identifier les nouveaux du développement durable ;
- Publication de propositions pour renforcer la stratégie énergie-climat de l'Union européenne et présentation à Bruxelles ;
- Présentation des travaux sur le numérique à l'occasion de la conférence « Développement durable 2.0 – Le numérique, accélérateur de la transition écologique ? » ;
- Lancement d'une alliance avec d'autres think tanks européens sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) en Europe et sortie d'une étude sur « Le défi des ODD pour la France : que faut-il changer pour les atteindre ? » ;
- Publication du premier rapport de l'Initiative « Trajectoires de transformation agricole » consacré à la transformation du secteur agricole en Chine, Uruguay et Royaume-Uni ;
- Contribution de l'Iddri aux réflexions sur l'orientation des travaux de l'IPBES et organisation avec la FRB d'un séminaire présentant leurs recommandations ;
- Contribution à un rapport du PNUD et de l'AFD sur le financement du développement dans les pays les moins avancés.

Pour plus de détails, voir le rapport financier 2016 provisoire présenté au Conseil d'administration du 15 décembre 2016 ainsi que le rapport moral et financier 2016.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, en présumant de la continuité de l'exploitation, sur la base des dispositions du "plan comptable Association, Fondations" conforme à l'arrêté interministériel portant homologation des règlements 99-01 et 99-03.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

⇒ Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur **coût d'acquisition** (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production nécessaire à la mise en état d'utilisation de ces biens après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

⇒ Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées .

⇒ Amortissements et dépréciation des actifs

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que la fondation entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

⇒ Subventions

Les subventions et autres ressources sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques de chaque contrat et inscrites au compte de résultat.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés.

Les subventions finançant un projet sur plusieurs années sont enregistrées pour le montant total notifié sur la durée totale du projet.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé, un produit constaté d'avance équivalent à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage est comptabilisé.

Principe de comptabilisation des subventions de recherche pour des consortiums internationaux :

Dans le cadre de ses travaux de recherche, la Fondation s'efforce de constituer des réseaux qu'elle coordonne et anime en mobilisant des moyens financiers adéquats. Certains financements obtenus pour le compte de consortium font l'objet de conventions signées avec un seul et unique représentant du Consortium, en l'occurrence l'Iddri. Les autres partenaires, parties prenantes du projet, indiqués dans le budget comme bénéficiaires d'une partie de la subvention, ne sont toutefois pas signataires de la convention.

Compte tenu du fait que les financements perçus par l'Iddri ne viennent pas couvrir les activités de la Fondation mais sont reversés aux partenaires pour couvrir leurs propres activités de recherche, il a été décidé de comptabiliser la part des financements dédiée

aux partenaires en dettes au passif du Bilan et non dans les produits d'exploitation.

• Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

• Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Les subventions à recevoir affectées au financement d'un projet achevé à la clôture de l'exercice, et dont la notification de financement initiale est supérieure au total des dépenses affectée au projet depuis son démarrage, font également l'objet d'une provision pour dépréciation sur la base du risque de non versement des subventions ne couvrant aucune dépense engagée.

• Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour la structure, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Modification de présentation ou d'évaluation

Aucune modification de présentation ou d'évaluation significative ne mérite d'être signalée

Note 31 - Immobilisations**Mouvements des immobilisations brutes**

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	3 073		1 316	1 757
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	3 073		1 316	1 757
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	71 236	4 349	2 285	73 299
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	71 236	4 349	2 285	73 299
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières				
Total				
Total général	74 309	4 349	3 601	75 056

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	3 073		1 316	1 757
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	3 073		1 316	1 757
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	50 341	14 829	2 285	62 885
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	50 341	14 829	2 285	62 885
Total général	53 414	14 829	3 601	64 642

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 3 073	+ 3 073	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	- 1 316	- 1 316	- 0
Valeur en fin d'exercice	= 1 757	= 1 757	= 0

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 71 236	+ 50 341	+ 20 894
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 4 349		+ 4 349
Dotation de l'exercice		+ 14 829	- 14 829
Cessions ou mises hors service	- 2 285	- 2 285	-
Valeur en fin d'exercice	= 73 299	= 62 885	= 10 415

Modes et durées d'amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Nature de l'immobilisation	Amortissement	Durée amortissement
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Détail des acquisitions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Autres immobilisations corporelles			
MISCO-elite book	1 309		
bureaumedia	1 790		
misco-hp elite	1 250		
Total	4 349		
Total général	4 349		

Détail des cessions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Autres immobilisations incorporelles			
ritme end note	0		
Total			
Autres immobilisations corporelles			
pc portable rb 020310	0		
francesys-mac am	0		
Total			
Total général			

Note 32 - Stocks

La structure ne possède aucun stock significatif.

Note 34 - Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 35 - Divers

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées selon la méthode du CMP (coût moyen pondéré). Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'achat.

A la clôture de l'exercice, la fondation possède :

- des titres de capitalisation (1 150 000 €) à capital garanti (minimum de 108,5% du capital à l'échéance le 13/05/2017) bénéficiant d'une exposition à 100% à la performance du fonds sans limite à la hausse, en enlevant le meilleur mois de chaque année,
- un Bon à terme négociable à capital garanti (4 250 000 €) à échéance du 28/03/2023 dont le taux de rendement varie de 77% des performances d'un index de référence à 4% par an,
- un Bon à terme négociable à capital garanti (8 250 000 €) à échéance du 28/03/2018 dont les intérêts sont versés chaque année en fonction de taux déjà fixés allant de 4,08% à 5,03%.
- Des bons a terme crédit Coopératif (250 000 €) rémunérés à 3.83%, sont venus à terme au titre de l'exercice générant un intérêt de 15 107 €

Aucune plus ou moins value potentielle n'est donc constatée à la clôture de l'exercice.

Note 40 - Fonds associatifs et réserves

Fonds propres

Les fonds propres de la fondation sont constitués des éléments suivants :

1) Apport sans droit de reprise

Il s'agit de la valeur de la dévolution de l'actif de l'association IDDRI en date du 18/05/2010.

Le montant de cet apport est de 550 961,49 €.

2) Fonds consommables

Nature de la dotation de la fondation :

La Fondation IDDRI en tant que fondation reconnue d'utilité publique dispose librement des biens constituant la dotation pour l'accomplissement de son objet : il s'agit d'une fondation à dotations consommables.

De ce fait, les ressources de la fondation se composent non seulement des revenus de la dotation, mais aussi de la partie de cette dernière qui peut être consacrée statutairement au financement des actions de la fondation.

Traitement comptable des dotations.

En cas de déficit, les dotations ou fraction de dotations consommables **donnent lieu à la comptabilisation d'un produit représentatif de la quote-part de la dotation reprise pour être consommée sur l'exercice** en contrepartie d'un compte de passif « Autres fonds propres - dotations consommables inscrites au compte de résultat ».

En 2016, aucun déficit n'a été imputé sur la dotation consommable.

Solde au 01/01	Dotations	Reprise	Solde au 31/12
1 432 737 €	0 €	0 €	1 432 737 €

3) Réserves

Le compte de réserve est doté d'un montant de 596 745,42€

4) Report à nouveau

Le report à nouveau, après affectation aux réserves, s'élève à 50 042,97 €.

Note 41 - Fonds dédiés

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés.

Fonds dédiés IDGM (Initiative pour le Développement et la Gouvernance Mondiale)

Dans le cadre d'un contrat d'objectif signé le 06/02/2008 avec L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD), un prêt de 12 500 K€ a été accordé à la Fondation IDDRI.

En contrepartie de ce prêt, la Fondation IDDRI a souscrit à des bons moyens termes d'un même montant dont les revenus de placement devront être affectés à la couverture des charges annuelles de l'IDGM.

Les revenus non affectés sont reportés en fonds dédiés

L'ensemble des revenus financiers de 2016, d'un montant de 579 015,70 €, a été affecté à la couverture des charges annuelles de l'IDGM (1 662 762 € de dépenses opérationnelles en 2016) augmentées des charges de structure plafonnées à 28% des dépenses engagées soit 465 573 €.

Par ailleurs afin de couvrir l'excédent de dépenses liées à l'IDGM, il a été décidé de reprendre 279 369,17 € sur les fonds dédiés à cette activité.

Au 31/12/16 les fonds dédiés à l'IDGM, s'élèvent à 0 €

Autres fonds dédiés

Il a été repris à la clôture de l'exercice un fonds dédié lié au financement CDC destiné à la FNAU pour un montant de 9000€ qui avait été doté en fonds dédiés au 31/12/2015.

Note 42 - Provisions pour risques et charges

Engagement en matière d'indemnités de départ en retraite

Les indemnités de fin de carrière ne donnent pas lieu à une provision et sont présentés dans la note 60 "Autres informations : engagements hors bilan".

Note 43 - Dettes

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an hormis un prêt accordé par L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD).

Ce prêt a été accordé à la Fondation IDDRI sur les bases suivantes :

- Montant : 12 500 000 €
- Intérêt : le prêt est consenti sans intérêts
- Durée du prêt : Remboursable in fine au bout de 15 ans à la date anniversaire en une seule échéance du capital
- Nantissement : La Fondation IDDRI s'est engagé à garantir sous forme d'ACTIF NANTI le paiement à bonne date du crédit.

Les revenus des fonds nantis déposés reviendront à la Fondation IDDRI pendant toute la durée du prêt. Ces fonds sont enregistrés comptablement en produits financiers mais contribuent à financer les charges d'exploitation.

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	12 500 000			12 500 000
Total	12 500 000			12 500 000

Note 44 - Comptes de régularisation passif**Détail des produits constatés d'avance**

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
PCA MECENAT VINCI 2017	01/01/2017		40 000		
PCA CONVENTION ADEME CLIP	01/01/2017		27 941		
PCA CONVENTION ANR TSARA	01/01/2017		91 645		
PCA CONVENTION AAMP	01/01/2017		10 000		
PCA CONVENTION IASS	01/01/2017		6 250		
PCA CONVENTION BANQUE MONDIALE	01/01/2017		21 532		
PCA CONVENTION GATES 2015-2017	01/01/2017		141 393		
PCA CONVENTION ADEME 2016	01/01/2017		14 000		
PCA CONVENTION ADEME 2016	01/01/2017		1 266		
PCA CONVENTION MAIRIE DE PARIS	01/01/2017		6 421		
PCA MECENAT GRDF 2017	01/01/2017		40 000		
PCA CONVENTION ANR LABEX	01/01/2017		1 367 535		
PCA CONVENTION DG CLIMAT MILES	01/01/2017		246 767		
PCA CONVENTION H2020 CDLINKS	01/01/2017		67 529		
PCA CONVENTION H2020 RIPPES	01/01/2017		467 980		
PCA CONVENTION COAL KR	01/01/2017		141 854		
PCA CONVENTION CAEP	01/01/2017		18 254		
PCA CONVENTION NECTAR PROTOCOLE 8	01/01/2017		25 053		
PCA ANR PRECIPUT 2016	01/01/2017		10 349		
PCA MAEDI PLATEFORME 2050	01/01/2017		500 000		
PCA CONVENTION M. AGRICULTURE CLIP	01/01/2017		10 000		
PCA CONVENTION MAVA	01/01/2017		138 600		
<i>A reporter</i>			3 394 367		

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
<i>Report</i>			3 394 367		
PCA CONVENTION MEED REOMERS	01/01/2017		11 172		
PCA CONVENTION ANR STORISK	01/01/2017		141 128		
PCA CONVENTION H2020 SUFISA	01/01/2017		333 087		
PCA CONVENTION IUCN FFEM	01/01/2017		10 397		
Total			3 890 152		

Note 50 - Produits d'exploitation

Ventilation des ressources d'exploitation

Subventions	2 538 663 €
Dons	749 404 €
Cotisations	0 €
Transfert de charges et reprise sur provision	31 896 €
Autres Ressources	1 498 €
	3 321 461 €

Ventilation du chiffre d'affaires net HT (par secteurs d'activités)

Désignation	Montant
Refacturation	550
Total	550

Note 53 - Produits financiers

Les produits financiers de la structure sont principalement issus :

- des revenus des actifs nantis: 577 901 €
- des revenus de placements de trésorerie : 12 739 €
- des gains de changes : 37 707 €

Les actifs nantis sont constitués de bons à moyen termes émis par la BRED et le CREDIT AGRICOLE d'une valeur respective de 4250 K€ et 8250 K€).

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 56 - Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations

Engagements financiers donnés

Dans le cadre de la convention d'ouverture de crédit signée avec l'AFD le 20/09/2007, la structure s'est engagée à garantir le prêt de 12 500 K€ qui lui a été accordé par un ACTIF NANTI d'une valeur identique.

Engagements financiers reçus

La structure n'a bénéficié d'aucun engagement en sa faveur.

Engagements financiers IDGM 2017

Engagements IDGM 2017		Autres financeurs
Agenda Biodiversité	144 163 €	MAE
Agenda Climat	76 138 €	Ademe, ANR, UE, Fondation KR, Michelin...
Agenda Gouvernance	162 330 €	
Agenda Océans	128 650 €	FFEM, Mava, AAMP
PI Agriculture Europe	11 700 €	H2020 SUFISA, ANR Tsara, FPH
PI Financement pays moins avancés	207 257 €	Fondation Gates
PI ODD	161 650 €	
PI Chaines globales de valeur	18 699 €	Hermès, AFD, Banque mondiale
PI Gouvernance des océans	71 993 €	IKI, GIZ, FFEM
TOTAL	982 581 €	

Les budgets prévisionnels permettent d'obtenir le détail des montants indiqués ci-dessus.

Ce tableau représente la part des activités Idgm non financées sur projets. Les coûts indirects ne sont pas inclus.

Spécificités

Par ailleurs, la fondation bénéficie de la mise à disposition gracieuse de personnel à hauteur de 1 ETP valorisés 113 400 €.

En dehors de ces éléments, la fondation ne bénéficie pas de :

- la mise à disposition gracieuse de locaux, terrains ou installations.
- la prise en charge de certaines dépenses

Engagement en matière d'indemnités de départ en retraite

Au moment du départ à la retraite de chacun de vos salariés, votre entreprise est tenue de lui verser des indemnités appelées " Indemnités de Fin de Carrière " ou encore " Indemnités de Départ à la Retraite ".

Le montant de ces indemnités peut résulter indifféremment de :

- o la convention collective à laquelle l'entreprise est rattachée,
- o l'accord collectif d'entreprise,
- o des contrats individuels de travail.

A défaut, l'accord interprofessionnel du 10 décembre 1977, rendu obligatoire par la loi dite de " mensualisation " du 19 janvier 1978, fixe un minimum légal, variable pour chaque salarié en fonction du montant de son dernier salaire et de son ancienneté dans l'entreprise.

L'article L123-13 du code du commerce impose à chaque entreprise de procéder à l'évaluation de ses engagements de protection sociale, et d'en inscrire le montant en annexe de son bilan.

Hypothèses retenues pour l'évaluation

Les départs à la retraite sont à l'initiative des salariés

Paramètres économiques : L'augmentation annuelle des salaires est de 2%

Paramètres sociaux :

- o Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans.
- o Le taux de rotation retenu est de 17,5% par an jusqu'à 55 ans, 0% au-delà
- o Le taux de charges sociales patronales est de 58 % (incluant la taxe sur les salaires)

Paramètres techniques :

- o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2012-2014
- o La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

Compte tenu de ces hypothèses le montant des engagements en matière indemnités de fin de carrière s'élève à 16 288 €.

Effectifs

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	36	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	36	

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations			
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Usagers et comptes rattachés	126 367	126 367	
Comptes affiliés			
Autres créances	4 719 739	4 719 739	
Totaux	4 846 106	4 846 106	

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers	12 500 000			12 500 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	352 467	352 467		
Dettes fiscales et sociales	232 282	232 282		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 220 744	2 220 744		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	3 890 152	3 890 152		
Total	19 195 645	6 695 645		12 500 000

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges		12 396	1 433	12 396	1 433
Dépréciation	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés				
	Sur comptes financiers				
	Autres dépréciations				